

Présentation

Craig Moyes

Volume 45, numéro 2, 2009

L'échelle des valeurs au ^{xvii}e siècle : le commensurable et l'incommensurable

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/037841ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/037841ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0014-2085 (imprimé)

1492-1405 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Moyes, C. (2009). Présentation. *Études françaises*, 45(2), 5–12.
<https://doi.org/10.7202/037841ar>

Présentation

CRAIG MOYES^{*}

En effet, ce n'est pas entre deux médecins que naît une communauté d'intérêts, mais entre un médecin par exemple et un cultivateur, et d'une manière générale entre des contractants différents et inégaux qu'il faut pourtant égaliser. C'est pourquoi toutes les choses faisant objet de transaction doivent être d'une façon quelconque commensurables entre elles. C'est à cette fin que la monnaie a été introduite, devenant une sorte de moyen terme, car elle mesure toutes choses et par suite l'excès et le défaut [...].

ARISTOTE, *Éthique à Nicomaque*, V, 8, 1133a 20-25

Le sentiment du devoir, de l'obligation personnelle a tiré son origine [...] des plus anciennes et des plus primitives relations entre individus, les relations entre acheteur et vendeur, entre créancier et débiteur : ici la personne s'opposa pour la première fois à la personne, *se mesurant* de personne à personne.

NIETZSCHE, *La généalogie de la morale*, II, 8

MESURER. verb. act. Connoistre la grandeur, l'estenduë d'une quantité, en y appliquant une autre *mesure* ou quantité réglée, certaine & connuë. [...]

MESURER, se dit figurément en Morale, pour dire, se comparer. Il ne faut pas qu'un bourgeois se *mesure* avec un Grand Seigneur, qu'il se compare avec luy.

FURETIÈRE, *Dictionnaire universel*, art. « Mesurer »

Combien de setiers de vin ou de boisseaux de blé faut-il donner pour obtenir un diagnostic médical ? Une maison vaut combien de chaussures ? Comment faire en sorte que les produits hétérogènes du cordonnier et du cultivateur soient commensurables avec ceux de l'architecte

^{*} Nous tenons à remercier Delphine Grouès pour l'aide précieuse qu'elle a apportée à la relecture des articles de ce recueil.

et du médecin? Enfin, comment se fait-il que deux êtres, socialement distincts, soient à même d'échanger quoi que ce soit? De telles questions, parmi les plus commentées dans l'histoire de la pensée économique¹, peuvent sembler loin des considérations littéraires du Grand Siècle. Pourtant, commencer notre réflexion avec Aristote n'est pas si étranger à notre propos qu'il paraît à première vue. S'il est vrai qu'en français le sens étendu de *commensurable* ou d'*incommensurable* serait postérieur à l'époque qui nous intéresse² — selon Littré, Voltaire était le premier à outrepasser la définition strictement mathématique en parlant de l'« incommensurabilité » de l'âme et du corps —, il s'agit néanmoins d'un concept, ou plus précisément d'une opposition conceptuelle, qui traverse le xvii^e de part en part. À une époque où la hiérarchie sociale s'appuyait sur une *incommensurabilité* foncière entre la noblesse et la roture³, c'est-à-dire entre deux états par définition dissemblables au point de n'admettre aucune mesure commune, il n'est pas étonnant que l'imaginaire littéraire de l'époque n'épouse aussi cette fracture, et des écrivains comme Guez de Balzac, Gabriel Guéret ou Nicolas Boileau ne condamnent sans appel tout usage *bourgeois* des lettres au profit d'une recherche désintéressée de la *gloire* littéraire.

1. « The passage of the fifth book of the *Nichomachean Ethics* in which Aristotle presents his analysis of bilateral exchange is undoubtedly one of the most influential writings in the whole history of economic thought » (Le passage du cinquième livre de l'*Éthique à Nicomaque* dans lequel Aristote présente son analyse de l'échange bilatéral reste sans doute un des écrits les plus influents dans toute l'histoire de la pensée économique). Rodolphe Dos Santos Ferreira, « Aristotle's Analysis of Bilateral Exchange: An Early Formal Approach to the Bargaining Problem », *The European Journal of the History of Economic Thought*, vol. 9, n° 4, hiver 2002, p. 568-590.

2. Notons cependant que la première traduction latine de l'*Éthique à Nicomaque* (le *Translatio Lincolnensis* de Robert Grosseteste, 1246-47) emploie *commensuratus*, *commensuratio* : « Nummis utique quemadmodum mensura commensurata faciens, æquat. Neque enim utique non existente commutatione communicatio erat; neque commutatio, æqualitate non existente; neque æqualitas, non existente commensuratione » (*Éthique à Nicomaque*, 1133b 16-18; v. *infra*, n. 7). Cité dans Odd Inge Langham, *Price and Value in the Aristotelian Tradition. A Study in Scholastic Economic Sources*, Bergen/Oslo/Tromsø, Universitetsforlaget, 1979, p. 168-69. Ce terme n'a pas été francisé par Oresme dans sa traduction de 1370 — curieuse omission, puisqu'il en a forgé plus de deux cents à partir du texte grec — et il a préféré la formulation quelque peu alambiquée, « la mesure par quoy l'en amaine a equalité les choses qui par ce sont mesurees », Maître Nicole Oresme, *Le Livre d'Ethiques d'Aristote* (éd. Albert Douglas Menut), New York, G. E. Stechert & Co., 1940, p. 297.

3. Jean Bacquet, « Du droit des franc-fiefs » [1582], *Les Œuvres de Maître Jean Bacquet*, t. II, Paris, Pierre Trabouillet, 1664, p. 2 : « en France il y a deux sortes de personnes : les vns sont Nobles, les autres sont Roturiers & non Nobles. Et sous ces deux especes sont compris tous les habitans du Royaume : soient gens d'Eglise, gens de Iustice, gens faisant profession des armes, Thresoiriers, Receueurs, Marchands, Laboureurs & autres, en quelquel lieu qu'ils soient demeurans, & de quelquel estat, qualité & condition qu'ils soient. »

Mais il y a plus. Au-delà du lieu commun qui oppose la noblesse et la roture, le don et le gain, la gloire et l'intérêt (dont les vers de Boileau restent peut-être l'exemple le plus célèbre), la littérature du «long» xvii^e siècle nous offre un terrain privilégié pour une réflexion sur la commensurabilité au sens aristotélicien du terme, c'est-à-dire sur les rapports (économiques, mais plus généralement axiologiques) entre «les contractants différents et inégaux qu'il faut pourtant égaliser». Il suffit d'ouvrir, par exemple, *Le roman bourgeois* de Furetière pour voir ce genre de questionnement explicitement à l'œuvre. Le «Tarif des Partis sortables» et l'«Estat et Rolle des Sommes» nous proposent carrément des tables d'équivalences afin de «pareiller⁴», selon le mot expressif d'une traduction des *Éthiques* du xvi^e siècle, divers objets hétérogènes du paysage littéraire et social de l'époque, allant, dans le premier cas, des personnages «réels» avec leur rang et leurs rentes (pour «une fille qui a deux mille livres en mariage [...] il lui faut un marchand du Palais⁵», etc.) jusque, dans le second, aux situations et aux personnages fictifs avec les formes poétiques qui sont censées les représenter (pour «les personnages introduits dans ces poèmes, la taxe s'en fait au double de celle qui est faite pour pareilles places de prose⁶», etc.). Dans ce contexte, il n'est pas inutile de se rappeler que c'est par la notion de *mesure commune* comme condition nécessaire à toute association politique qu'intervient la réflexion numismatique d'Aristote, «car il ne saurait y avoir ni communauté d'intérêts sans échange, ni échange sans égalité, ni enfin égalité sans commensurabilité⁷». Malgré la récupération ultérieure d'Aristote comme le premier penseur de l'économie «pure⁸», il n'empêche que sa célèbre analyse monétaire (par ailleurs très brève : quelques pages seulement dans le contexte des

4. «[...] il fault que toutes choses, desquelles il se peult faire permutation, se puissent aucunement pareiller avec les autres, d'ou proceda l'usage de la monoye, qui est comme le moyen des choses, & le milieu», *Les Ethiques d'Aristote Stagirite à son filz Nicomache : nouvellement traduittes de Grec en François, par le P. L. gentilhomme de la maison de Monsieur le Conte d'Aran*, Paris, Vascosan, 1553, p. 81. Cette forme est du reste extrêmement rare ; nous ne l'avons trouvée dans aucun dictionnaire, Godefroy excepté (*Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du ix^e au xv^e siècle*, 10 t., Paris, F. Vieweg, 1881-1902), et il n'en cite qu'une occurrence datant du xiii^e siècle.

5. Furetière, *Le roman bourgeois* [1666] (éd. Marine Roy-Garibal), Paris, GF Flammarion, coll. «Garnier Flammarion», 2001, p. 97.

6. *Ibid.*, p. 311.

7. Aristote, *Éthique à Nicomaque* (trad. Jules Tricot), Paris, Vrin, coll. «Bibliothèque des textes philosophiques», 1987 [1957], V, 8, 1133b16-18, p. 244.

8. Voir, par exemple, Joseph Schumpeter, *History of Economic Analysis*, Londres, Routledge, 1997 [1954], p. 57-65.

douze livres de l'*Éthique à Nicomaque*) se situe dans une interrogation beaucoup plus large sur la justice et sur l'éthique en général, autrement dit, sur le rapport entre agents moraux dans la cité. Que cette « cité » se trouve, au xvii^e siècle, sur les bords du Lignon ou de la Seine, dans des espaces pastoraux, royaux ou proprement urbains, c'est sur la commensurabilité au sens large — sens moral qui dépend en premier lieu d'une évaluation mutuelle, d'un *co-mesurage*, comme Nietzsche l'a bien vu⁹ — que se penchent, d'une manière ou d'une autre, tous les chercheurs contribuant à ce numéro spécial d'*Études françaises*.

Quant aux articles, nous avons choisi un ordre de présentation chronologique, du moins dans ses grandes lignes, commençant en amont du xvii^e siècle avec Thomas Pavel qui propose, sur un canevas comparatiste qui remonte jusqu'à Boccace et Sanazaro, une étude sur la *mesure* de la pastorale, et se terminant en aval avec Frédéric Charbonneau qui analyse un cas spécifique de *dém mesure* chez Saint-Simon. Mais, bien entendu, nous aurions pu les ordonner autrement, selon les multiples affinités ou résonances qui les traversent, et par lesquelles nous invitons d'ailleurs le lecteur à établir des liens. Il aurait été tout aussi sensé, par exemple, de mettre en regard la place du *titre* chez Furetière (Moyes), cet objet/signe volontairement multiplié et comiquement échangé dans *Le roman bourgeois*, avec la condamnation on ne peut plus sérieuse de la création illégitime des *titres* par la maison de Bouillon dans les *Mémoires* de Saint-Simon (Charbonneau). Si les actions du duc de Bouillon poussent Saint-Simon à lui lancer l'accusation grave de *félonie*, c'est premièrement parce que le titre de « prince » que celui-là s'octroie devait être le reflet et la marque légale des grandeurs incommensurables, et non l'objet d'un trafic honteux ou le signe d'un intérêt personnel. Or c'est précisément ce lien ontologique/légal, défendu bec et ongles par le mémorialiste, ainsi que les circuits potentiellement dévalorisants de l'échange, qui sont mis en question — et en scène — par Furetière dans son *City Romance*¹⁰, ou *Roman bourgeois*.

De même, les implications théoriques des formes d'échange autour de l'objet littéraire, abordées brièvement dans notre travail sur Furetière, sont approfondies dans l'article d'Hélène Merlin sur le « texte comme

9. *La généalogie de la morale* (trad. Henri Albert), Paris, Gallimard, coll. « Idées », 1964 [1887], p. 96.

10. Titre tout à fait juste de la première — et, à l'heure actuelle, la seule — traduction anglaise du roman (d'ailleurs attribué, évidemment à tort, à Scarron: *Scarron's City Romance, Made English*, Londres, H. Herringman, 1671).

don public». Au cœur de ces échanges reste le lien, dont le texte littéraire se présente comme une articulation privilégiée, entre ce qu'on pourrait appeler des « instances valorisantes » — le roi, l'Académie, le mécène, le public, pour nommer les principales — et ce couple auquel sera promis un si bel avenir aux siècles suivants, l'auteur et son lecteur. Écrivains, mécènes, libraires, épîtres liminaires, textes, argent, « gratifications », gloire : au ^{xvii}^e siècle, il s'agit d'autant d'agents, d'objets et de signes de valeur qui circulent dans une, ou plutôt *des* économies littéraires dont les mécanismes exacts se révèlent mal appréhendés par un modèle unique de commensurabilité qui ne comprend que l'utile ou le consommable. En effet, c'est la persistance d'une logique complexe du don dans maints échanges littéraires du ^{xvii}^e siècle, logique qui touche à l'honneur et à l'intégrité des agents (qu'ils soient écrivains, mécènes, ou « public ») comme à la valeur des écrits mêmes, et qui résiste à une explication en termes d'un simple jeu d'intérêts. En ce sens, les dons et les contre-dons « public[s] et spectaculaire[s] » des épîtres liminaires de Balzac et de Corneille, analysés par Hélène Merlin dans un cadre théorique informé par les travaux de Marcel Mauss, Marcel Hénaff et Maurice Godelier, peuvent être directement rapprochés de l'« épître au bourreau » du *Roman bourgeois* de Furetière, où la *copia* verbale et la munificence matérielle qui s'échangent chez les premiers se voient dédoubler puis inverser par la multiplication sémantique et la dévalorisation stercoraire chez ce dernier.

La critique du modèle économique de l'utilité qui découle de cette discussion, ainsi que la mise en examen de la figure moderne et suffisante de l'auteur, sont reprises d'un autre point de vue par Éric Méchoulan. Partant d'un passage des *Lettres provinciales*, où Pascal s'interroge justement sur l'incommensurabilité (bien qu'il n'emploie pas ce mot) de la force et de la vérité, Méchoulan tente de dégager les « modes nouveaux d'évaluation » qui se mettaient alors en place dans le contexte du différend entre jésuites et jansénistes. Si dans cette querelle le statut d'*auteur* est lancé comme une insulte par les jansénistes, c'est parce que l'auteur parle en son propre nom, d'une position personnelle, nécessairement limitée et donc incommensurable avec la vérité divine dont le chrétien véritable est censé être le porte-parole, ou du moins le défenseur.

D'autres querelles, d'autres vérités, d'autres commensurabilités (et enfin d'autres dieux) sont examinées par Frédérique Aït-Touati. Dans la correspondance Chapelain-Huygens autour de la querelle de l'anneau

de Saturne, elle découvre deux mesures qui se font face, celle du poète et celle de l'astronome, celle du vraisemblable et celle du vrai. Mais loin de la division absolue des « deux cultures » modernes chère à Charles Percy Snow¹¹, où les scientifiques et les littéraires n'arrivent plus à se parler faute d'un langage commun, ici, la mesure du ciel pratiquée par Huygens cherche humblement la mesure du langage pratiquée par Chapelain — langage qui, pour être persuasif, dépend de la vraisemblance littéraire. Pourtant, si les deux vraisemblances, astronomique et poétique, partagent une croyance ferme et nécessaire dans l'harmonie et la raison, il s'avérera qu'elles ne s'accorderont pas tout à fait, car pour Huygens l'ultime critère doit demeurer empirique — la preuve oculaire — tandis que pour Chapelain, conforme à la théorie classique de la vraisemblance, tel empirisme restera toujours défectueux.

La tension entre une vérité, ici non cosmique mais bien humaine, et une harmonie idéale avec laquelle cette vérité serait incommensurable est au cœur de l'analyse de Thomas Pavel qui commence ce recueil. À ce propos, osons invoquer derechef le terme de notre traducteur du xvi^e siècle : dans un monde incomplet, effectivement « dépareillé » — dans le sens d'un tout auquel il manque un ou des éléments, comme Céladon séparé de son Astrée, ou Sylvandre de sa Diane —, les héros de la pastorale, par leur inéluctable élan vers l'Un, sont engagés eux aussi dans des tentatives de « pareillage ». Passant des objets de la représentation aux fins de celle-ci, Pavel note en outre que de cette *incommensurabilité* première avec laquelle les personnages de la pastorale se trouvent aux prises naît paradoxalement une étonnante *mesure* formelle qui caractérise le genre.

Un des points les plus forts des études réunies ici se trouve dans la grande diversité de textes abordés, textes qui résistent pour la plupart aux classements traditionnels — tels le *romanesque*, l'*épistolaire*, le *judiciaire*, le *scientifique*, le *religieux*, etc. — et qui appellent ici, par leur nature souvent hétérogène comme par leur conjonction provisoire, des approches interdiscursives, voire intermédiaires, aux questions relatives à la valeur. S'il est vrai que le statut et la fonction des textes du xvii^e siècle dépendent en grande partie des réseaux littéraires ou sociaux déjà fortement axiologisés et dans lesquels s'insère bon gré mal gré l'écrivain, les travaux du présent volume prouvent qu'il serait

11. Charles Percy Snow, *The Two Cultures*, Cambridge, Cambridge University Press, 1993 [1959].

erroné de réduire ces textes à des voies neutres pour la communication des informations, pour la défense des intérêts ou pour le rayonnement de la beauté dite « classique ». Au contraire, tous les textes retenus pour l'analyse se présentent premièrement aux chercheurs comme l'indice du rapport complexe entre l'écrivain et un monde des valeurs en mutation. Au lieu de résoudre ce rapport en une sorte d'étalon-or (du sens, de l'idéologie, de la vérité), il s'agit plutôt, comme l'observe Éric Méchoulan (et Aristote avant lui), d'en mesurer les vacillations et les apories qui, à la longue, risquent d'être autrement plus éloquentes.

Un exemple pour finir : s'il est sans doute légitime de lire les *Mémoires* de Saint-Simon comme une énorme tentative de rabaisser le statut de ceux qui se sont « injurieusement » levés au-dessus de lui durant son temps à la cour — comme Marc Fumaroli nous le rappelle, une des fonctions des *Mémoires* aristocratiques est de redresser les comptes, au sens tout à fait économique du terme¹² —, il ne serait toutefois pas déplacé de comparer les interventions idéologico-rhétoriques du petit duc à la fin de sa vie avec celles des sujets de prime abord plus « littéraires », comme Guez de Balzac ou Pierre Corneille, qui touchent plus directement des questions de nature financière liées à leur statut public d'écrivain, et dont les enjeux sociaux et littéraires seraient à l'évidence différents de ceux régissant le travail du courtisan-mémorialiste. Hélène Merlin montre que Balzac et Corneille, en même temps qu'ils s'efforcent de rehausser la valeur de leurs écrits (et d'eux-mêmes) auprès des mécènes ou du public par des épîtres finement calculées, demeurent néanmoins pris dans une logique plus primitive et bien plus délicate du *don*, voire de l'*abandon*, avec toute la résonance du *sacré* et du *profane* que Giorgio Agamben a naguère décelée dans son analyse de ces termes¹³. Enfin, tout idéologue et intéressé qu'il fût, ne peut-on lire aussi l'appel posthume de Saint-Simon à la *charité* comme un ultime effort d'élever ses *Mémoires* au-dessus de l'histoire de ses doléances et de ses différends personnels, précisément par un *don à la postérité* qui serait commensurable et avec son rang de duc et avec l'ordre, en fin de compte sacré, qui le soutient dans la hiérarchie immémoriale du royaume ? Certes, il ne prétend jamais faire de la « littérature », du moins pas dans le sens d'un d'Urfé, d'un Balzac ou d'un Corneille (bien

12. Voir *infra*, p. 99.

13. Voir surtout Giorgio Agamben, *Homo sacer I. Le pouvoir souverain et la vie nue* (trad. Marilène Raiola), Paris, Seuil, coll. « Ordre philosophique », 1997 [1995] et *Profanations* (trad. Martin Rueff), Payot & Rivages, coll. « Bibliothèque Rivages », Paris, 2005.

au contraire : au terme de ses *Mémoires*, il s'excuse de leur style en avouant qu'il « ne fu[t] jamais un sujet académique » et qu'il ne sait pas bien écrire¹⁴) ; pourtant, comme le suggère Frédéric Charbonneau, les *Mémoires* lui offrent un espace au-delà des dégradations de l'histoire récente et de la commensurabilité viciée des derniers Bourbons, un espace « idéal, réglé, définitif », un espace où peuvent enfin « coïncider les *res* et les *verba* » — bref un espace *littéraire*, qui, *mutatis mutandis*, n'aurait rien à envier à celui d'Astrée et de Céladon.

Qu'elles couvrent une aire historique large, portent sur des objets variés et empruntent des approches disparates, toujours est-il que les questions étroitement liées de la *mesure*, du *commensurable*, et plus généralement de la *valeur* font que tous ces travaux se recoupent et que l'on y perçoit, au-delà de l'intérêt particulier de tel ou tel cas, une parenté profonde qui nous renseigne moins sur les principales axiologies du xvii^e siècle — lesquelles nous sont assez bien connues, après tout — que sur les techniques et les stratégies littéraires employées par divers écrivains pour assurer, modifier, miner ou simplement interroger les valeurs qui en sont issues.

14. Saint-Simon, *Mémoires*, t. XVII, Paris, Ramsay, 1979 [1721-1723], p. 428-429.